

**Octobre 2004**

**No. 382**

**La comptabilité nationale: une histoire révélatrice des  
Transformations de l'économie**

**Jean-Jacques Friboulet**

**Chaire d'Histoire et de Politique Economique  
Université de Fribourg  
Beauregard 13  
CH- 1700 Fribourg**

**<http://www.unifr.ch/hepe>**

# La comptabilité nationale: une histoire révélatrice des transformations de l'économie

## Introduction

La comptabilité nationale est une statistique économique de synthèse. Elle a pour objectif de refléter la réalité économique de la production et des échanges dans un pays. Elle est fondée sur un certain nombre d'hypothèses quant à sa délimitation dans l'espace, aux opérations à prendre en compte, à leur mode d'enregistrement, et à la définition des centres d'activité: entreprises privées, secteur public, ménages, intermédiaires financiers, reste du monde. Il serait fastidieux ici de présenter ses hypothèses et son architecture<sup>1</sup>. Il est plus intéressant de rappeler comment la comptabilité nationale a été créée, les hauts et les bas de son histoire qui dépasse aujourd'hui le demi-siècle. Ceux-ci apportent une lumière précieuse sur le rôle que l'instrument joue aujourd'hui et ses difficultés à intégrer la nouvelle donne de la croissance au début du vingt et unième siècle. Née pendant la deuxième guerre mondiale, la comptabilité nationale a été modifiée deux fois dans sa structure en 1969 et en 1993. Elle est un bon analyseur des transformations qui affectent notre système économique.

La Suisse a au départ manifesté beaucoup de réserve par rapport à cet outil. Il lui paraissait trop favorable à l'ingérence des pouvoirs publics dans l'économie privée. Elle l'a malgré tout adopté car il est indispensable dans les comparaisons internationales et pour les prévisions économiques.

## 1. Les précurseurs

L'histoire des comptes nationaux suit le parcours de l'histoire industrielle. Elle commence naturellement en Grande-Bretagne dans la deuxième moitié du dix-septième siècle. Les travaux en la matière prennent la forme d'estimations du revenu national que l'on veut comparer à celles des deux puissances rivales: la France et la Hollande. Deux noms sont à citer ici. W. Petty, médecin mais aussi conseiller de Cromwell, qualifie sa recherche en 1664 "d'arithmétique politique". Ce nom restera à la comptabilité jusqu'à la deuxième guerre mondiale. W. Petty distingue clairement dans ses calculs les revenus de la propriété et du travail et les estime à 40 millions de £. Quelques années plus tard (en 1688), G. King, contrôleur des comptes de l'armée britannique, publie une autre évaluation des mêmes revenus pour 34 millions de £. Les deux résultats sont convergents et conduisent à la conclusion que le revenu par habitant en Grande-Bretagne est plus élevé qu'en France. Dans ce pays deux personnalités, P. de Boisguilbert et le Maréchal Vauban se livrent aux mêmes calculs mais leurs conclusions défavorables au souverain leur valent la disgrâce.

Au-delà des chiffres, comment peut-on expliquer cette innovation au dix-septième siècle en Angleterre. Deux éléments de réponse peuvent être apportés. Le premier est l'intérêt pour la science expérimentale qui marque la période. Les calculs de G. King sont contemporains de la mécanique de Newton. Le second élément est la force du

---

<sup>1</sup> Pour une approche de cette question, cf. Piriou J. P., [2001], la Comptabilité nationale, Paris, La Découverte, Collection Repères no 57.

mercantilisme économique anglais, école qui fait de la puissance de l'Etat, le but de l'économie politique. Il s'agit d'évaluer le revenu national et la dépense de façon à réformer le système des impôts. D'autres évaluations sont faites au dix-huitième siècle en Russie par A.N. Radischev et en France par A. L. Lavoisier. Le dix-neufième siècle et le début du vingtième siècle sont marqués par une pause dans ce type de travaux même si les économistes ont beaucoup discuté de la définition du revenu. A la suite d'A. Smith, ils adoptent, jusque dans les années 1870, une vision restrictive de l'activité productive (les services en sont exclus) qui nuit à l'intérêt des calculs. Il faut attendre la crise des années 1930 aux Etats-Unis pour que se développe une série de recherches à la demande du Sénat et sous la direction de S. Kuznets. Il s'agit de mesurer le déclin du revenu national américain entre 1929 et 1932. Les chiffres sont publiés en 1934. Parallèlement sont estimées la dépense en consommation et l'épargne. Le terme produit national brut est utilisé pour la première fois au milieu des années 1930 et S. Kuznets le reprend dans ses calculs sur la formation de capital aux Etats-Unis publiés en 1937.

Entre-temps est parue la "*Théorie générale de l'emploi et de l'intérêt de la monnaie*" de J. M. Keynes qui donne l'élan nécessaire à ces recherches en formulant l'identité du produit et du revenu. J. M. Keynes apporte aux comptables l'outil théorique leur permettant l'enregistrement méthodique des opérations. Tout produit économique est également un revenu et peut donc donner lieu à une double inscription pour le même agent. L'idée de généraliser les principes de la comptabilité privée à la comptabilité nationale est née. Mais J. M. Keynes ne se contente pas de donner une base théorique à des travaux empiriques. Le succès de son livre appelle une mesure précise des grandeurs qui y sont citées: la consommation, l'investissement, l'épargne. L'auteur anglais ouvre la voie à l'intervention des grands agrégats (le produit national, le revenu national), dans les débats de politique économique.

## **2. L'âge d'or de la comptabilité nationale**

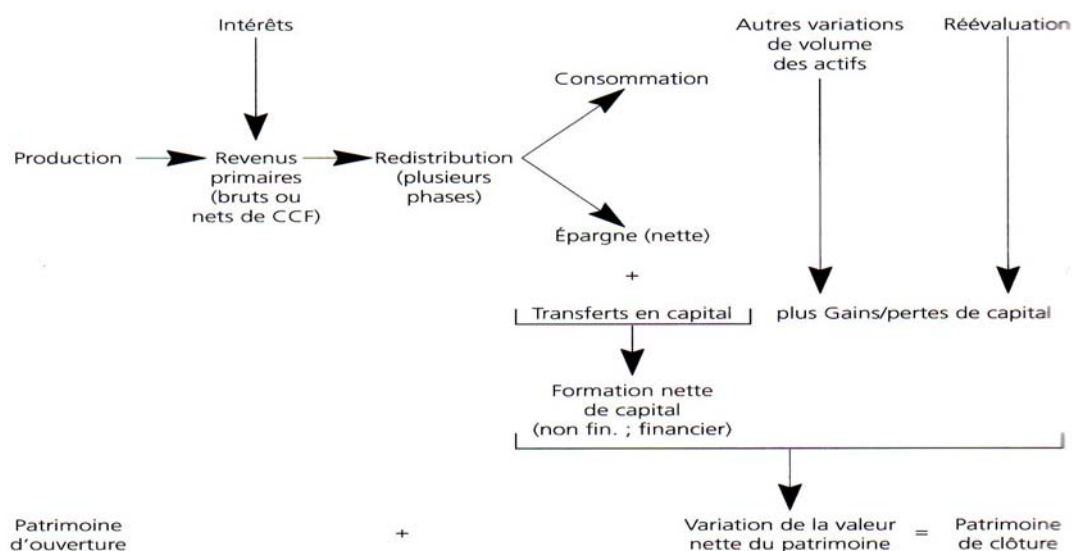
Survient la deuxième guerre mondiale. Il revient à J. Meade et R. Stone, tous deux fonctionnaires au cabinet de guerre anglais, d'élaborer, à la demande du parlement, le premier système de comptabilité nationale dans un livre blanc de 1941. Les bases théoriques en sont reprises dans un article de l'*Economic Journal*. Le terme système est ici essentiel. J. Meade et R. Stone ne se contentent pas de présenter quelques indicateurs mais un ensemble de tableaux agencés selon des règles précises. Les comptes mettent en jeu les entreprises, les ménages, les administrations publiques et le reste du monde. Ils illustrent les ressources produites par la Grande-Bretagne et leur utilisation: consommation, dépenses publiques en biens et services, subventions, investissements à l'intérieur et à l'extérieur.

Les tableaux de 1941 servent de base au rapport des Nations Unies publié à Genève en 1947 sur la mesure du revenu national et l'établissement d'une comptabilité nationale. Une normalisation internationale est entreprise sous l'impulsion de R. Stone et aboutit au système généralisé de comptes nationaux adopté par la communauté internationale en 1968. Aux comptes liés au revenu s'ajoute un tableau économique d'ensemble inspiré par W. Leontief<sup>2</sup> qui détaille les échanges entre les secteurs productifs, et les comptes financiers qui précisent l'affectation de l'épargne. Ce

---

<sup>2</sup> Ce tableau économique d'ensemble est proscrit officiellement en Allemagne par le chancelier Ehrhard qui y voit une résurgence de la planification. Il n'est pas établi par la comptabilité nationale suisse.

système sera l'objet d'une mise à jour et d'une universalisation en 1993. Sous l'égide de l'ONU, du FMI, de la Banque Mondiale, de l'OCDE et de la Communauté européenne, le cadre comptable est développé de façon à mesurer les variations en valeur du patrimoine. L'accent est donc déplacé du revenu au capital, à la manière du passage du compte de résultats au bilan dans l'économie privée. Il ne s'agit plus de simplement compter des revenus produits dans la période mais la richesse réelle d'un pays selon le schéma suivant:



**Schéma comptable du SCN 93/SEC 95, hors relations avec l'extérieur**

Selon A. Vanoli [2002], *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, Ed. La Découverte.

Nous reviendrons sur les changements apportés par la réforme de 1993 dans le paragraphe suivant. Pour l'instant contentons-nous de mesurer le chemin parcouru depuis 1945. Un cadre comptable général a été établi auquel souscrivent les grandes organisations internationales. Il intègre le système des balances (CPM) qui avait été mis au point dans les pays communistes. Il donne lieu à la mise au point d'un système européen de comptes auquel la Suisse est contrainte de se rallier pour pouvoir comparer ses données économiques à celles des autres pays. Enfin il a été l'objet d'un toilettage régulier en fonction des nouvelles données structurelles de l'économie ainsi que l'indique le tableau suivant:

## Chronologie de l'harmonisation internationale

Années	
1944	Réunion tripartite Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada à Washington.
1945	Colloque de Princeton et mémorandum de Stone (publié en 1947) par les Nations unies.
1952	Système de comptabilité nationale des Nations unies (première génération).
1968	Système de comptabilité nationale des Nations unies (deuxième génération) (préparation 1964-1968).
1971	Principes de base du système des balances (CPM) pour les pays communistes, publication ONU.
1977	Comparaisons du SCN et du Système des balances de l'économie nationale – ONU (aboutissement d'un processus engagé vingt ans plus tôt).
1990	La CPM cesse d'exister comme système alternatif international.
1993	Système de comptabilité nationale (troisième génération) sous le quintuple parrainage: ONU, FMI, Banque mondiale, OCDE, Communauté européenne (préparation 1986-1993).
1995	SEC (Système européen des comptes) correspondant au SCN 1993.

### 3. Les modifications récentes

L'économie a élargi le champ de ses dépenses d'investissement au cours de ces dernières années. La comptabilité nationale a pris en compte ce changement. Alors que l'investissement se limitait aux biens physiques dans le schéma de 1968, il comprend également, dans le système de 1993, l'achat d'actifs immatériels comme les logiciels informatiques et les dépenses de services pour la production d'œuvres intellectuelles durables. Ce champ des actifs immatériels est appelé à s'étendre mais il ne recouvre pas encore les dépenses en recherche et développement, rejetées en raison du fait que les entreprises immobilisent rarement ce type de frais.

Une deuxième modification récente de la comptabilité nationale est relative à la part socialisée de la consommation. Les ménages ne supportent pas en entier le poids de leurs dépenses. Celles-ci sont supportées en partie par la collectivité à travers les impôts et les cotisations sociales. Or cette part socialisée varie beaucoup selon les pays en particulier en matière d'éducation et de santé. Et elle est de plus en plus contrainte par la loi ce qui modifie les comportements. La réforme de 1993 a donc décidé de distinguer la consommation effective des ménages qui recouvrent l'ensemble de leurs achats directs et indirects et la dépense de consommation qui se limite aux dépenses supportées directement par les intéressés.

Un autre problème économique est lié au développement des services et à la difficulté de tracer une ligne de partage entre activité marchande et non marchande. Nos sociétés sont confrontées à une discussion importante sur la part respective de ces deux secteurs. Pour réaliser des comparaisons pertinentes entre pays, il faut posséder une définition unique. Celle-ci est fondée sur le prix. Un producteur est dit marchand lorsqu'il vend sa production à des prix qui dépendent des marchés. Il est considéré comme non marchand s'il fournit la majorité de sa production soit gratuitement soit à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs.

A cette modification s'en ajoute une seconde liée au choix du prix de compte. La réforme de 1993 distingue deux prix. Le prix d'acquisition qui s'applique au consommateur, comprend les marges commerciales et la taxe à la valeur ajoutée (TVA). Le prix de base qui s'applique au producteur exclut ces grandeurs mais inclut les subventions qui sont versées directement aux entreprises et aux professions indépendantes. Cette inclusion est nouvelle et réduit d'autant la contribution à la

valeur ajoutée des secteurs fortement tributaires des aides publiques (transports, agriculture). Cette opération de vérité sur les prix, la consommation et l'investissement traduit l'importance nouvelle des dépenses publiques et sociales dans nos économies. Elle illustre l'importance que prend aujourd'hui la question des biens collectifs dans la stratégie des pouvoirs publics.

#### **4. Des difficultés permanentes**

Dans les années 1960-70, les comptes nationaux se sont vus reprocher l'assimilation de leur indicateur principal (le produit intérieur brut) à un indicateur de bien-être. Une objection était couramment formulée: l'exclusion du travail domestique et des loisirs privés du champ de la production (conçue dans la comptabilité nationale comme une activité socialement organisée). Ainsi le fait qu'une personne exerce du jour au lendemain son activité dans le champ des relations sociales plutôt qu'à la maison augmente subitement le PIB. Cette objection est mal venue pour deux raisons. En premier lieu parce que la mise à l'écart des loisirs privés et des travaux domestiques n'a pas le même fondement. Le loisir domestique est exclu du champ de la production car il ne respecte pas le critère d'intervention d'un tiers. Il s'agit de l'activité d'une personne pour elle-même. Le critère de la tierce personne est ancien puisqu'il date de 1934 et est parfaitement justifié d'un point de vue théorique car l'échange avec soi-même n'est pas un échange au vrai sens du terme.

La mise à l'écart du travail domestique n'a pas une raison théorique mais une raison pratique. Elle est due aux difficultés de mesure. Puisqu'il n'est pas valorisé sur le marché, ce travail doit être mesuré par une convention. Selon que l'on choisit le taux de salaire que pourrait gagner la personne dans sa profession d'origine (le coût d'opportunité) ou le taux de salaire du personnel de maison, les estimations du travail domestique peuvent varier du simple au double. Les comptes nationaux ont donc choisi de les placer dans un compte satellite en dehors du cadre principal.

L'objection à l'égard du produit intérieur brut est inopérante pour une seconde raison. Les comptes nationaux n'ont jamais prétendu que le PIB soit un indicateur de bien-être. Le système de 1993 énonce: "*que le bien-être global dépend non seulement de la quantité consommée de biens ou services mais également de nombreux autres facteurs*". Le PIB mesure le produit dans l'optique de la dépense et du revenu non le bien-être. Et ceci est un point définitivement établi.

Mais au-delà de ces erreurs d'interprétation, il existe dans la comptabilité nationale des manques dont les conséquences sont plus graves. Le premier a trait à la question des volumes. Pour calculer l'évolution de la production dans le temps, les comptes doivent raisonner à prix constants, c'est-à-dire supposer que les biens et services restent identiques à eux-mêmes dans le temps. Si ce n'est pas le cas, ils doivent estimer conventionnellement la part de la variation de prix qui est due au changement de qualité et la part qui est due à l'inflation. Cette estimation conventionnelle peut donner lieu à d'importantes erreurs de mesure en période d'intense transformation technologique.

Pour illustrer notre propos, choisissons l'exemple simple de la gomme à effacer proposé dans la littérature. On peut estimer son volume dans le temps par l'évolution de son coût de production ou par l'évolution de la quantité des services rendus. Faisons l'hypothèse d'une innovation technologique qui permette de produire une gomme deux fois plus durable avec une quantité de facteurs inchangée. Dans

l'approche par les coûts, le volume et le prix de la gomme restent inchangés. Dans l'approche par les services rendus, le volume de la gomme a doublé et son prix est divisé par deux. Dans la réalité, les comptables choisissent une solution intermédiaire entre les coûts et les services rendus car il n'est pas possible de mesurer a priori toutes les conséquences de biens vraiment nouveaux. Ils surestiment donc la hausse des prix dans les secteurs à forte innovation technologique. Ce point est important pour l'évaluation de la croissance du PIB. Il signifie que les chiffres proposés, outre le fait qu'ils ne prennent pas en compte les productions domestique et souterraine, ne donnent qu'une valeur approchée de l'évaluation de la production dans le temps.

Un deuxième manque de la comptabilité est l'absence d'intégration dans les comptes de capital des actifs humains et naturels. Le système ne considère comme capital que les richesses qui donnent lieu à un amortissement par les entreprises privées et les administrations. Il s'ensuit que les actifs non entretenus et non remplacés sont exclus du champ d'analyse. Deux conséquences de ce choix sont très fâcheuses. Tous les revenus produits à partir de ressources non renouvelables ou non renouvelées sont considérés comme des revenus nets. L'épargne dans nos économies est mal estimée ainsi que le taux de croissance officiel.

## **5. Une capacité d'épargne surestimée**

Les raisons de l'exclusion des actifs humains et naturels du champ du capital ont des motifs différents. Pour les premiers, existe une véritable difficulté de mesure. Leur valeur suppose la connaissance des revenus futurs et ceux-ci sont toujours mixtes. Comment séparer dans les salaires la part qui revient au pur effort physique, de la part due à l'éducation? Dans la mesure où l'éducation est toujours incorporée dans les personnes, cette séparation est impossible et les évaluations du rendement du capital humain toujours sujettes à caution. Il n'en demeure pas moins que dans nos sociétés, le savoir est l'objet d'une transmission et d'une accumulation coûteuse. Les coûts d'entretien et de développement des capacités personnelles et institutionnelles sont considérés à tort comme une destruction de richesses, c'est-à-dire comme une consommation finale des ménages alors qu'ils devraient être comptabilisés soit en déduction du revenu (pour l'entretien) soit en épargne (pour leur développement). Plus généralement la mauvaise prise en compte des "coûts de l'homme" selon les termes de F. Perroux, est un obstacle majeur à la compréhension de la place des personnes dans l'économie, en particulier, dans une perspective de développement durable. Il en est ainsi de la place des enfants. Les dépenses supportées par les parents sont considérées comme une simple destruction de richesses et donc sous-estimées par les collectivités publiques (en particulier du point de vue des impôts et des subventions) alors qu'elles sont la condition nécessaire des productions futures. Le revenu est par définition ce que l'on peut dépenser sans s'appauvrir. Ce théorème est également vrai au niveau macroéconomique. Les sociétés européennes vieillissantes surestiment leur revenu présent en n'assurant pas le renouvellement des générations futures.

La prise en compte des ressources naturelles est encore plus négligée par la comptabilité nationale. Il faut distinguer à ce niveau le cas des ressources renouvelables de celles qui ne le sont pas. Pour les premières, la comptabilité devrait inscrire en déduction du revenu, la valeur de la baisse des stocks. Cette valeur pourrait être estimée par le coût de régénération de la ressource. Dans la pratique elle ne l'est pas car les experts n'ont pas trouvé de consensus à ce sujet. Nos comptabilités continuent donc d'inscrire en revenu des productions qui épuisent le capital dont elles

sont issues. Le cas des ressources non renouvelables appropriées par les personnes est encore plus évident. Un indicateur simple de la valeur de ces ressources est la rente qu'elle contribue à distribuer. Pour obtenir une bonne estimation de la valeur produite, il suffirait donc d'en déduire celle de la rente. Un consensus existe entre les experts mais la dernière mise à jour de la comptabilité en 1993 ne l'a pas prise en compte et nos estimations du PIB continuent d'intégrer des richesses effectivement détruites.

Le cas des ressources non appropriables et non renouvelables ou celui de la pollution sont plus difficiles à traiter par la comptabilité nationale puisqu'elles n'ont pas d'estimation marchande. Mais rien n'empêcherait de leur affecter une valeur dite d'option (estimée par exemple par le consentement à payer pour éviter l'épuisement des ressources ou les dommages à l'environnement) et de l'inscrire dans un compte satellite au système principal. La Banque Mondiale s'y est essayée dans un travail de 1997 en mettant au point le concept "d'épargne véritable" d'une nation après prise en compte de la dépréciation des actifs produits, de l'épuisement des ressources naturelles, des investissements dans le capital humain et de la valeur des dommages globaux résultants des émissions de carbone. L'épargne véritable est alors calculée comme l'épargne de la comptabilité nationale

- + les dépenses courantes d'éducation
- l'épuisement des ressources énergétiques
- l'épuisement des ressources minérales
- l'épuisement net des forêts
- les dommages dus au dioxyde de carbone.

L'épuisement des ressources énergétiques et minérales est calculé à l'aide du produit (rentes x quantités extraites ou exploitées). L'épuisement net des forêts est estimé de façon analogue au-delà de la croissance naturelle. Mais la dégradation des sols et des ressources en eau de même que la baisse des ressources halieutiques sont restées en dehors de l'analyse. La valeur des dommages causés par la pollution au dioxyde de carbone est estimée par le coût social marginal de la tonne émise. Les résultats pour un groupe de pays figurent dans les *World Development Indicators 2000*. Pour les pays pétroliers, la baisse de l'épargne véritable ainsi calculée représente un pourcentage important du PIB (30,8% pour l'Arabie Saoudite, 37,6 % pour le Koweït).

L'exemple de la Banque Mondiale montre l'intérêt du concept d'épargne véritable (Genuine Saving). Il mériterait d'être étendu et discuté au-delà d'un cercle limité d'experts. Les Nations Unies ont choisi une solution plus ambitieuse et à mes yeux, moins opérationnelle. Ils ont élaboré une comptabilité économique et environnementale intégrée présentée comme un compte satellite et qui conduit au calcul d'un écoproduit intérieur (EPI). Celui-ci est obtenu en déduisant un certain nombre de coûts de la valeur ajoutée traditionnelle. La méthode est très critiquée car elle intervient sur les coûts en faisant abstraction des prix ce qui en économie est dépourvu de pertinence. Son caractère artificiel tient au fait qu'elle introduit un certain nombre de coût environnementaux a posteriori dans les comptes d'une économie de marché qui les exclut a priori de ses règles de fonctionnement. Les tenants de la comptabilité nationale considèrent à juste titre que celle-ci doit se limiter à enregistrer les faits économiques tels qu'ils ont réellement existés et non à les reconstruire de façon purement virtuelle.

## Conclusion

L'échec du concept d'écoproduit intérieur et la non-prise en compte du coût de la personne illustrent parfaitement la tension qui traverse toutes les comptabilités nationales. Celles-ci sont à la croisée de deux démarches: la construction d'un modèle théorique et la prise en compte sélective de données économiques. Le modèle théorique, malgré les retouches qui lui ont été apportées depuis les années 1950, impose ses limites. Il focalise son attention sur le revenu en laissant dans l'ombre les capacités nécessaires à la production et les conséquences de celle-ci sur le long terme. Il s'agit d'un modèle de court terme qui s'inscrit dans les frontières des nations. Dès lors les questions relatives à la durabilité et aux interactions entre économies nationales lui sont étrangères. Il en est de même pour le développement humain. L'introduction des comptes de patrimoine dans la révision de 1993 n'a changé cette situation que marginalement. Dès lors deux voies sont possibles pour la prise en compte de la durabilité environnementale et sociale. Celle choisie par le PNUD<sup>3</sup> pour le développement humain, qui consiste à construire de nouveaux indicateurs à partir d'un autre regard sur l'économie, ou celle d'une révision fondamentale de l'actuelle comptabilité. Seule la première paraît porteuse d'avenir car la seconde est écartée par les comptes nationaux en raison de la lourdeur des procédures à mettre en œuvre. Les systèmes de comptabilité se contenteront certainement dans l'avenir de révisions plus limitées et plus fréquentes. De ce point de vue le modèle associé à la comptabilité nationale a certainement atteint ses limites. Mais ce constat ne doit pas faire oublier ses succès; en premier lieu sa contribution à la reconstruction des économies européennes d'après-guerre mais aussi sa généralisation à l'ensemble des économies ainsi que son utilisation systématique dans les comparaisons entre les pays et dans les prévisions macro-économiques.

Cette utilisation donne lieu aujourd'hui à la production frénétique de comptes trimestriels et de données transitoires qui visent à satisfaire les besoins des décideurs et des organes d'information. Cette production fait souvent oublier aux observateurs les limites de l'instrument. La critique raisonnée des chiffres proposés est une démarche intellectuelle nécessaire de même que la prise en compte de la dimension historique du système. La comptabilité nationale a connu son heure de gloire à une époque où l'intervention publique dans les économies occidentales était très forte, où l'identification des citoyens à la Nation et aux éléments de sa puissance était une donnée fondamentale. La crise économique des Etats, la remise en cause de leurs possibilités d'intervention dans une économie ouverte, les difficultés engendrées par le modèle industriel eu égard à l'environnement, le développement d'économies de services sont autant d'éléments qui changent la donne et fragilise le soubassement théorique des comptabilités nationales. Celles-ci continueront dans l'avenir à servir d'instruments d'analyse de l'économie, mais leur place privilégiée dans la prise de décision politique sera certainement remise en cause. L'économie devra nécessairement améliorer sa prise en compte de la consommation et du renouvellement des capitaux humain et naturel.

---

<sup>3</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement.

## Références

Banque Mondiale, [1997], *Expanding The Measure of Wealth. Indicators of Environmentally Sustainable Development*, Washington D.C.

Fourquet F., [1980], *Les comptes de la puissance*, Paris, Ed. Recherches.

Hamilton K. & Clemey M., [1999], "Genuine Savings Rates in Developing Countries", *World Bank Economic Review*, Vol. 13, n° 2, p. 333-356.

Meade J. & Stone R., [1941], "The Construction of Tables of National Income, Expenditure, Savings and Investment", *Economic Journal*, juin-septembre.

*Mesure du revenu national et établissement d'une comptabilité nationale*, [1947], Publication des Nations Unies, Genève.

Piriou J. P., [2001], *La Comptabilité nationale*, Paris, La Découverte, Collection Repères no 57.

Vanoli A., [2002], *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, Ed. La Découverte.